

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 15 Janvier 2019
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Titulaires Présents : 33 Suppléants Présents : 3 Absents : 1 Pouvoirs : 0 Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 03/2019	<p>L'an deux mille dix-neuf, le quinze janvier à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 08 Janvier 2019</p> <p>Présents : Mesdames Carine LAVAL, Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET, Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléants : Christian VERMELLE représenté par Michèle LIARD, Alain CHAMOSSET représenté par Patrick FALCOZ, Bruno PENASA représenté par Orlando DOMINGUES.</p> <p>Pouvoirs : /</p> <p>Absents : Michel BOTTERI</p> <p>Monsieur Gilles PILLOUX est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : ÉCONOMIE – Étude agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

Vu les statuts de la CC Usse et Rhône et notamment son article 4-1-2,

Vu le projet consistant à favoriser une gestion durable de l'espace agriculture sur le territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône, déposé en Comité Leader d'Usse et Bornes le 5 décembre 2018.

Considérant la Communauté de Communes Usse et Rhône est volontaire pour soutenir l'agriculture de son territoire et notamment à travers des axes forts, identifiés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, que sont les transmissions d'exploitations agricoles et le foncier.
Considérant que cette étude pluriannuelle, sur trois ans, est financée à hauteur de 64 % par le Contrat Leader d'Usse et Bornes.

Le Président détaille l'opération, laquelle est décrite en pièce-jointe de la présente délibération. Il indique que son coût prévisionnel, sur trois ans, est de 80 000 € HT et que son financement est le suivant :

- 51 200 € pris en charge par le contrat Leader (64 %),
- 12 800 € pris en charge par la CC Usse et Rhône (16 %), sur ses fonds propres, soit 4 267 € par an,
- 16 000 € pris en charge par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (20 %).

Le Président indique que le Comité Leader a validé la demande de subvention.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré décide de :

VALIDER l'étude économique consistant à favoriser une gestion durable de l'espace agriculture sur le territoire d'Usse et Rhône.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.